

Panorama [2018]

PRÉSENTATION DU SODAVI

Les associations régionales AC//RA et ADERA ont initié en juin 2017 les journées professionnelles [Panorama 2017] qui ont réuni plus de 200 acteurs et ont abouti à 24 propositions. Le SODAVI [Panorama 2018/2019] permettra de les approfondir à travers l'organisation de 12 groupes de travail, répartis sur l'ensemble du territoire, qui réuniront les professionnels des arts visuels autour de trois commissions : *Économie de l'art, Faire société, Transmission & formation*. Ces échanges permettront la rédaction d'un plan d'actions qui vise à répondre aux besoins des acteurs et à favoriser l'existence d'une scène artistique contemporaine forte en Auvergne-Rhône-Alpes.

Isabelle Bertolotti, présidente de l'ADERA
Cyrille Noirjean, président d'AC//RA

Comité de pilotage : Marc Bembekoff, directeur du centre d'art La Halle des bouchers (Vienne), Isabelle Bertolotti, présidente de l'ADERA, Vincent Blesbois, artiste et président du collectif Les Ateliers (Clermont-Ferrand), Henri Chartier, Galeriste (Lyon), Muriel Lepage, directrice de l'ESACM (Clermont-Ferrand), Cyrille Noirjean, président d'AC//RA, Sylvie Vojik, directrice d'art3 (Valence)

www.panorama2018.fr

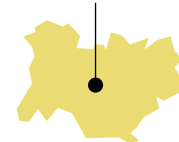


La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



AC//RA
art contemporain en Auvergne-Rhône-Alpes
ADERA

Saint-Étienne



L'ÉCONOMIE DE L'ART GROUPE DE TRAVAIL N°1

11.10.2018 ANCIENNE ÉCOLE DES BEAUX-ARTS DE SAINT-ÉTIENNE

COMMENT CRÉER, PRODUIRE ET ACCOMPAGNER DE NOUVELLES FORMES ÉCONOMIQUES, ALLIANT PUBLIC ET PRIVÉ, ENTRE LES STRUCTURES, LES ARTISTES ET LES COLLECTIVITÉS?

INTERVENTIONS DES COLLECTIVITÉS

Marc Chassaubéné,
adjoint au maire
à la Culture de la Ville
de Saint-Étienne

Depuis 2014, la Ville de Saint-Étienne s'est fortement engagée dans **l'accompagnement à la création**, autour de deux grands volets : d'un côté la **création d'un Pôle dédié aux arts plastiques**

à l'Ancienne école des Beaux-arts, qui accueille symboliquement aujourd'hui ce groupe de travail, et qui regroupe La Serre, lieu municipal d'exposition centré autour de l'émergence et **six ateliers d'artistes** ouverts en 2018. De l'autre, la mise en place de **dispositifs d'aide** en faveur des artistes amateurs et professionnels (aide au rayonnement, accompagnement à la professionnalisation et à l'international).

La Ville a également créé en 2015 un **Conseil consultatif des Arts et de la Culture**, avec la volonté de fédérer les professionnels

«Le fonctionnement participatif imaginé pour Panorama correspond très bien à Saint-Étienne, puisque nous avons aussi ce souci de laisser la parole à tous avec la création du Conseil consultatif des Arts et de la Culture»

du secteur à Saint-Étienne. L'existence de ce Conseil a permis l'émergence de

«Il nous reste encore des liens importants à créer avec le monde économique»

Bastien Colas,
directeur du Pôle
Création, médias et
industries culturelles
à la DRAC Auvergne-
Rhône-Alpes

Le dispositif du **SODAVI (Schéma d'Orientation pour le Développement des Arts Visuels)**, amorcé en 2015 par le Ministère de la Culture, s'est largement inspiré du dispositif du SOLIMA (Schéma d'Orientation pour le développement des Lieux de Musiques Actuelles) lancé en 2014 dans le champ des musiques actuelles. Les SOLIMA ont permis, à

«Il s'agit véritablement d'une co-construction des politiques publiques à l'échelle locale et nationale»

l'époque, de mettre autour de la table, dans les territoires, l'ensemble des acteurs culturels avec les collectivités territoriales, les Régions et les DRAC pour construire des

nombreux projets culturels à l'échelle locale. La municipalité accorde une attention toute particulière à **l'accompagnement du monde économique** en faveur de la création avec la volonté de nouer des liens plus étroits entre le public et le privé.

schémas de développement. Le résultat est la constitution d'une filière plus professionnelle, plus lisible pour l'ensemble des acteurs et des politiques.

Pour le secteur des arts visuels, la DGCA est partie du constat d'un **paysage extrêmement atomisé** qui **manque de relais clairement identifiés** à l'échelle locale, et d'un **secteur d'une grande précarité**. Il s'agit de mettre en place la même méthode que les SOLIMA, à savoir la concertation, la **co-construction de l'ensemble de la filière professionnelle**. Le but est **d'aboutir rapidement à des propositions opérationnelles**, qui permettront d'avancer concrètement sur les problématiques rencontrées par les acteurs.

INTERVENTIONS DE PROFESSIONNELS

Loïc Bénétière,
co-fondateur de
la Galerie Ceysson
& Bénétière
(Saint-Étienne)

La galerie d'art contemporain a été créée en 2006 à Saint-Étienne, avant de se développer avec l'ouverture de plusieurs antennes à l'international (Luxembourg, Paris, Genève, New-York).

Il y a 4-5 ans, la galerie a pris un vrai **changement de cap**, avec la volonté de **développer des projets importants et**

«Il faut arrêter de dire qu'il n'y a pas de collectionneurs et qu'il y a une pauvreté des collections dans la région»

ambitieux à Saint-Étienne, notamment en faisant venir des artistes étrangers. Ce changement de cap répond à une **évolution sociologique des collectionneurs**, qui rompt avec l'image du collectionneur qui n'achète qu'à Paris et qui se désintéresse

de la scène artistique en province. Il y a de nombreux collectionneurs dans notre région qui désirent défendre ce qui se passe en Auvergne-Rhône-Alpes et valoriser les galeries d'art locales. Par contre, ils ont **besoin d'être accompagnés**, notamment pour se repérer dans le paysage des foires qui ont explosé ces quinze dernières années. Il est important de proposer aux collectionneurs une offre globale, de leur faire découvrir ce qui se passe dans la région, et leur montrer le dynamisme culturel d'une ville.

Le **marché de l'art** est confronté à **deux tendances**: d'un côté, la **multiplication des foires** et l'obligation pour les galeries d'y être présentes. Une galerie doit faire entre 5 et 10 foires au minimum si elle veut pouvoir survivre, mais cela représente un coût important. De l'autre, le marché

« Une galerie doit faire entre 5 et 10 foires par an au minimum si elle veut pouvoir survivre »

est en train de **se focaliser sur 15 énormes galeries mondiales**, qui ne cessent d'ouvrir des espaces gigantesques et qui cannibalisent le marché au détriment des petites galeries. Nous risquons donc d'être confrontés, dans 5-10 ans, à une **situation risquée pour les petites et moyennes galeries** qui ne pourront pas survivre économiquement. Nous pouvons prendre l'exemple de Lyon, où la situation est

compliquée pour les galeries qui n'arrivent pas à perdurer alors qu'il existe un vivier important de collectionneurs dans la région.

Il faudrait réfléchir à des mécanismes d'aide publique qui permettraient d'aider les galeries locales à être plus présentes sur les foires internationales. Actuellement, les galeries ne bénéficient que d'une seule subvention, à savoir l'aide aux foires de la Région, qui permet de bénéficier d'une aide de 5 000 € / an si nous proposons des artistes régionaux dans des foires étrangères.

Wandrille Duruflé,
artiste et ancien
président de l'Assaut
de la menuiserie
(Saint-Étienne)

De 2007 à 2016, Wandrille Duruflé a été le président de l'Assaut de la menuiserie. Il s'agit d'un espace d'art contemporain à Saint-Étienne, situé dans le nouveau quartier créatif. Créé dans les années 1990, l'Assaut était une structure locale, peu connue du grand public et qui était mal identifiée dans le paysage régional.

L'artiste étant au centre du projet, il s'agissait de **réfléchir à ce dont avait besoin un artiste pour créer et produire, et comment diffuser efficacement son travail**. Ce questionnement a conditionné le développement de l'Assaut de la menuiserie. L'Assaut s'est ainsi doté d'un site internet, d'une charte graphique, a intégré des réseaux comme La Belle Revue, ADELE et AC//RA... L'Assaut a voulu enrichir les expositions en développant des partenariats avec d'autres lieux comme l'école d'art de Saint-Étienne ou le Cinéma Le Méliès. Le développement du lieu et son ancrage sur la scène artistique locale et régionale a nécessité l'embauche d'une salariée pour la gestion et la coordination des activités. Aujourd'hui, outre un espace d'exposition, l'association peut proposer aux artistes un atelier de production. C'est cette professionnalisation qui permet de proposer une programmation soutenue et de qualité. **L'Assaut de la menuiserie est né d'une initiative privée, mais le lieu a pu se développer et se professionnaliser grâce à l'appui des collectivités et de l'État.**

« Réfléchir à ce dont avait besoin un artiste et comment diffuser efficacement son travail »

Lorsqu'il est devenu président de l'Assaut, Wandrille Duruflé a voulu développer le lieu sur le **même modèle que le 9 bis**, lieu d'art contemporain à Saint-Étienne créé par Assan Smati, dont il était l'assistant, et Damien Deroubaix qui proposait un **programme d'expositions d'artistes internationaux**. Cette volonté de **professionnaliser la structure** imposait de trouver de nouveaux financements pour développer le projet, notamment auprès des collectivités et de la DRAC.

Paul Raguènes,
directeur de Snap
Projects (Lyon)

Paul Raguènes loue **la positivité** qui existe à Saint-Étienne. Les loyers qui sont peu élevés attirent beaucoup d'artistes et donc une **scène artistique croissante**, un peu comme actuellement à Marseille.

Pour Lyon, il s'agit plutôt d'une **décroissance en termes de paysage artistique**, les artistes

en général partent de Lyon parce que les loyers sont plus chers que dans d'autres villes, comme Saint-Étienne, Marseille ou Bruxelles. Il y a aussi une **décroissance au niveau des structures**: la Galerie Georges Verney-Carron a fermé il y a 2 ou 3 ans, la Galerie Olivier Houg est partie à Paris, d'autres structures associatives subventionnées sont en danger financier...

Malgré tout, la présence de trois institutions fortes dans le Grand Lyon, à savoir l'IAC, le macLYON et le Musée des Beaux-arts,

«Pour Lyon, il s'agit plutôt de décroissance en terme de paysage artistique»

ainsi que la Biennale d'art contemporain permet d'attirer des visiteurs étrangers qui visitent par la même occasion les autres lieux. La Biennale draine un public très important, ce qui a forcément un impact sur l'éco-système lyonnais.

Snap Projects a ouvert il y a 4 ans, avec beaucoup d'enthousiasme, puis au fur et à mesure Paul Raguenes a été confronté à ces éléments de fragilité. Le chiffre d'affaires a été croissant sur les 3 premières années, sauf lors de la 4^e année qui a été difficile. Il a choisi d'arrêter cette expérience et de réfléchir à un nouveau modèle.

Aujourd'hui, Paul Raguenes désire s'orienter plutôt vers l'initiative privée, vers le mécénat.

La ligne artistique de la galerie est essentiellement émergente, et cherche à enclencher et à mettre en avant des projets artistiques de jeunes artistes, qui n'étaient pas forcément montrés dans d'autres galeries ou lieux. La stratégie de la galerie était aussi tournée vers les institutions, comme les FRAC par exemple. Le constat n'est pas complètement négatif car certaines œuvres ont été achetées par ces institutions.

Les galeries privées doivent faire face à la **baisse de l'argent public**, mais aussi à une **sollicitation très importante des collectionneurs**, notamment par les foires. La majorité des ventes se font désormais dans les foires et non plus dans les galeries. **Cela oblige donc les galeries à aller chercher les collectionneurs ailleurs**, en dehors du territoire local.

DISCUSSIONS ENTRE LES ACTEURS

Publication au Journal Officiel, le 5 décembre 2018, du décret de création du Conseil National des Professions des Arts Visuels (CNPAV), instance de concertation entre les professionnels, le gouvernement et les collectivités territoriales : <http://www.cipac.net/actualites/creation-du-conseil-national-des-professions-des-arts.html>

Les participants débutent cette discussion par réaffirmer **le rôle important que peuvent jouer les arts visuels dans l'attractivité d'une ville**, Saint-Étienne étant le parfait exemple. **La métropolisation de la culture**, doit être prise en compte par les acteurs, et les collectivités. Dans cette optique, l'absence de transdisciplinarité entre les secteurs de la Culture pose problème. Le SODAVI constitue une chance pour les acteurs des arts visuels de se rencontrer, et de se fédérer.

Dans le prolongement de l'intervention de Bastien Colas, la problématique de **l'émiettement du réseau des arts plastiques pose question**. Sur le plan national, de nombreux réseaux existent (CIPAC, ANdEA, d.c.a, Platform...) et sont clairement identifiés. Il est important que les acteurs se mobilisent et les soutiennent, notamment dans leurs **discussions avec l'État et les collectivités**. **Il existe toutefois une différence entre les réseaux nationaux et régionaux**, qui ne fonctionnent pas

forcément de la même manière. Il est **difficile pour les tutelles d'avoir des interlocuteurs identifiés en région**, notamment en Auvergne-Rhône-Alpes. L'une des propositions de **Panorama 2017**, à savoir la création d'une plateforme numérique régionale peut répondre en partie à cette question, en fédérant les acteurs au sein d'un grand réseau.

L'absence, à l'échelle régionale, d'une structure représentative du réseau, notamment au niveau politique constitue un réel manque pour le secteur.

Elle pourrait permettre l'articulation entre le niveau régional et national et **représenterait l'ensemble des acteurs** du secteur des arts visuels. Le Pôle arts visuels Pays de la Loire, qui fédère les acteurs du secteur et fonctionne selon un système de collèges, pourrait être une source d'inspiration. Le Pôle est devenu l'interlocuteur privilégié de l'État et des collectivités et participe au processus de structuration du secteur professionnel des arts visuels en Pays de la Loire.

Voir les propositions de Panorama 2017 : http://panorama2017.fr/wp-content/uploads/2018/01/Panorama_Propositions_Journeesprofessionnelles.pdf

Pour la rémunération des artistes, la Direction Générale de la Création Artistique (DGCA) a constitué un groupe de travail pour réfléchir à cette problématique.
http://panorama2017.fr/wp-content/uploads/2018/10/DROIT-D-exposition_artistes-plasticiens_fichesept2018-DGCA.pdf

La RSE regroupe l'ensemble des pratiques mises en place par les entreprises dans le but de respecter les principes du développement durable, c'est-à-dire économiquement viable, avoir un impact positif sur la société et mieux respecter l'environnement.
<https://e-rse.net/definitions/rse-definition/>

<https://www.economie.gouv.fr/plan-entreprises-pacte>

La rémunération des artistes et la pérennité des structures doivent être au centre de nos préoccupations.

Il est essentiel de permettre l'articulation entre les institutions, les artistes, les galeries et le tissu associatif. Il existe dans notre région un tissu associatif très installé, mais qui rencontre de plus en plus de difficultés pour poursuivre les actions. Ce maillage territorial est renforcé par la présence de nombreuses initiatives privées, souvent menées par des artistes, qui répondent au manque d'ateliers et de lieux de production sur notre territoire. Se pose la question de la pérennité de ces structures et initiatives privées, qui passe le plus souvent par une professionnalisation des activités et des équipes. L'Assaut de la menuiserie en est le parfait exemple. De plus, l'existence d'une scène artistique régionale forte **nécessite d'avoir des conditions suffisantes d'accompagnement des artistes à long terme.** Or, les acteurs constatent une dégradation de ces conditions, qui a pour conséquence le départ de nombreux artistes vers d'autres villes. C'est le cas de Lyon, comme l'a souligné Paul Ragueneau. Il apparaît donc important de valoriser le dynamisme des acteurs, et les collectivités peuvent jouer un **rôle de relai et d'accompagnement.**

La question des **nouveaux modèles économiques** se pose alors, comment est-il possible de pérenniser des projets, sans forcément se tourner vers les collectivités ou dépendre totalement d'elles? Il existe déjà de nombreuses initiatives pour inventer de nouveaux modèles économiques, soit par désir, soit dans le cadre d'un projet, voire parfois de façon subie. Mais les acteurs ne sont pas forcément formés pour le faire. **Cela pose donc la question de la pérennité et la précarité des emplois culturels.** Si nous ne permettons pas aux structures d'avoir le fonctionnement et la capacité d'inventer de nouveaux projets, il n'y aura jamais de résultats sur le long terme. L'exemple de l'**Agence pour le développement des métiers d'art** est mis en avant. Son rôle est de mettre en relation les acheteurs publics et privés avec des artisans d'art. Un soutien de la force publique a été obtenu pour amorcer le projet mais n'a pas vocation à être pérenne. L'Agence se doit de construire un modèle économique autonome.

Face à la baisse des subventions publiques, il est nécessaire d'inventer de **nouvelles formes de financement**, en se tournant notamment vers **les entreprises**. D'autant que le contexte actuel peut inciter les entreprises à s'impliquer dans des projets culturels. **La Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE)**, par exemple, est un moyen très fort pour permettre la connexion entre les artistes et les entreprises. Celles-ci réfléchissent de plus en plus au bien-être de leurs salariés, et certaines n'hésitent pas à les faire participer à un processus créatif ou à exposer des œuvres d'art. Il y a aussi la **Loi Pacte**, qui prendra effet au 1^{er} janvier 2019, qui permet **la création d'entreprises à missions sociales et culturelles.** De plus en plus d'entreprises désirent inclure l'art dans l'entreprise, mais cela nécessite d'avoir un discours en adéquation avec leurs envies. Les arts visuels ont pris du retard par rapport à d'autres secteurs de la culture dans ce domaine, de même que pour l'« expérience client », voire le « team building ». Il y a une véritable ressource de ce côté-là, mais cela implique de changer de vocabulaire et de modalités.

Les nouveaux modèles économiques posent aussi la question du positionnement de l'État et des collectivités territoriales face aux problématiques rencontrées par les acteurs. **Ces dernières peuvent jouer un rôle important dans le soutien et l'accompagnement des acteurs**, en complément d'une aide financière. La création de lieux de production ou la mise à disposition gratuite de locaux peuvent faciliter l'installation d'artistes et d'acteurs sur leur territoire. Les collectivités, et en premier lieu la Région Auvergne-Rhône-Alpes, peuvent également faciliter le rapprochement du secteur culturel avec le monde économique, en s'appuyant sur les agences économiques et leurs réseaux d'entreprises locales.

Les acteurs se tournent justement de plus en plus vers **le mécénat de proximité, qui peut être financier ou de compétence.** Les entreprises locales sont en effet de plus en plus sollicitées par les artistes et les structures pour du **mécénat de compétences.** Celui-ci permet de **valoriser les savoir-faire techniques** des entreprises

www.culture.gouv.fr/Thematiques/
Arts-plastiques/Art-dans-l-espace-
public/Art-et-mondes-du-travail/
Residences-d-artistes-en-entreprises-
programme-2017-2018

du territoire, tout en faisant **baisser les coûts de production d'une œuvre**. Le dispositif « **Résidence en entreprise** » du Ministère de la Culture cherche justement à valoriser ce type de mécénat en sollicitant des entreprises de proximité pour accueillir un artiste et lui donner les moyens de développer un projet spécifique (il y a 4 résidences en Auvergne-Rhône-Alpes). Les entreprises sont assez réceptives à l'idée de donner du matériel ou d'échanger des compétences. C'est par contre plus compliqué pour une aide financière.

Certains acteurs pointent la **difficulté d'arriver à obtenir ce mécénat**, financier ou de compétence. Les petites et moyennes structures peinent régulièrement à motiver les entreprises de les soutenir dans leurs activités, à cause d'un **déficit de visibilité** en comparaison d'une Biennale ou d'un grand musée. **La recherche de mécénat nécessite également des compétences spécifiques et du temps**. Or, les petites et moyennes structures ont des équipes

réduites, souvent précaires, et n'ont pas le temps de s'y consacrer à 100%. Les collectivités, et notamment la Région, pourrait jouer un rôle dans cette recherche de mécénat en créant des ponts entre les secteurs culturel et économique. Cette difficulté est renforcée par **un certain nombre de manques** dans la région, comme par exemple **un label ou un réseau de collectionneurs** (exemple Mécènes du Sud) qui pourrait soutenir des petites structures ou des artistes. Ce label donnerait une visibilité générale de soutien. Pour les collectionneurs ou les mécènes, il manque aussi une **plaquette d'informations** qui concernerait la fiscalité, l'achat d'œuvres d'art, l'aspect financier... Cette plaquette pourrait faciliter les discussions ou l'achat d'œuvres d'art. Pour finir, certains participants de Panorama 2017 avaient réclamé que, sur la future plateforme numérique régionale, il y ait un **répertoire d'entreprises qui pourraient être sollicitées sur du mécénat de compétences ou pour des ressources techniques**.

PROPOSITIONS

1

CHARTRE DES BONNES PRATIQUES

Rédaction et officialisation d'une charte pour valoriser l'écosystème des arts visuels intégrant lieux publics et privés.

2

CRÉATION D'UN BUREAU D'ACCOMPAGNEMENT, DE RESSOURCES ET DE PROMOTION DES ARTS VISUELS

Entité qui valorisera l'existant, encouragera la mutualisation (matériaux, compétences...) et développera le mécénat.

3

CRÉATION D'OUTILS PÉDAGOGIQUES « MÉCÉNAT »

Conception de supports spécifiques à destination des experts-comptables, des entreprises et des acteurs du territoire.

LISTE DES PARTICIPANTS – GROUPE DE TRAVAIL N°1 – L'ÉCONOMIE DE L'ART

- Antoine Abel, artiste et directeur, La Nouvelle Manufacture
- Bernard Barré, chargé de mission, Agence pour le développement des métiers d'art
- Marc Bembekoff, directeur, Centre d'art La Halle des bouchers
- Loïc Bénétière, co-fondateur, Galerie Ceysson & Bénétière
- Betty Biedermann, médiatrice culturelle, Musée d'art moderne et contemporain de Saint-Étienne Métropole
- Vincent Blesbois, artiste et président, Collectif Les Ateliers
- Guillaume Bouley, artiste
- Guillaume Bruneau, responsable développement, Loft 4.40
- Philippe Chappat, directeur, La Fabrique
- Sophie Chappat-Thierry, chargée de mission arts visuels, image animée, culture scientifique et technique, Ville de Saint-Étienne
- Françoise Charron, secrétaire, Association Présence (s) photographie
- Marc Chassaubéné, adjoint au Maire à la Culture, Ville de Saint-Étienne
- Ginette Chaucheprat, directrice-adjointe de la Culture et du Patrimoine, Région Auvergne-Rhône-Alpes
- Bastien Colas, directeur du Pôle Création, médias et industries culturelles, DRAC Auvergne-Rhône-Alpes
- Ophélie Dantil, avocate
- Helena De Jong, coordinatrice, Le Groupe d'Art Contemporain (GAC) d'Annonay
- Wandrille Duruflé, artiste et ancien président de L'Assaut de la menuiserie
- Caroline Engel, curatrice indépendante
- Raphaël Jourjon, directeur des affaires culturelles, Ville de Saint-Étienne
- Brigitte Kohl, présidente, Association Aquarium Compagnie et représentante de la FRAAP – Fédération des Réseaux et Associations d'Artistes Plasticiens
- Brigitte Liabeuf, conseillère pour les arts plastiques et les musées, DRAC Auvergne-Rhône-Alpes
- Perrine Lacroix, artiste et directrice, La BF15
- Nadine Lahoz-Quilez, artiste
- Lélia Martin-Lirot, coordinatrice, Documents d'artistes Auvergne-Rhône-Alpes
- Lionel Mathieu, fondateur, Loft 4.40
- Florence Meyssonier, coordinatrice, La BF15
- Cyrille Noirjean, président d'AC//RA
- Kasia Osga, artiste
- Akim Pasquet, artiste doctorant et directeur, Les Limbes
- Claire Peillod, directrice, École Supérieure d'Art et Design de Saint-Étienne (ESADSE)
- Bruno Ponsonnet, chargé de mission, Centre d'art contemporain d'Aubenas
- Éric Pouchol, expert-comptable
- Ben Quêne, chargé de mission, Manufacture d'images – Centre culturel Le Bief
- Paul Raguenes, directeur, Snap Projects
- Delphine Renault, responsable du service Patrimoines et Inventaire général, Région Auvergne-Rhône-Alpes
- Jérôme Rolland, designer-graphiste et directeur, agence Goticaardecana
- Marie Rousseau, artiste
- Lorraine Roux, chargée de mission Culture, Tourisme et Patrimoine, Saint-Étienne Métropole
- Carolin Sackmann, chargée de développement et des partenariats, École nationale supérieure des beaux-arts (ENSBA) de Lyon
- Chloé Serre, artiste
- Dominique Torrente, artiste
- Svetlana Vermonet, présidente, Association Art & Fact